

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE
LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél : (226) 25 30 70 64/ 65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 20 AOUT 2024

N° 2024 0485 /MESRI/SG/UJKZ/P

COMMUNIQUE

**Portant recrutement d'étudiants pour un Diplôme Inter-Universitaire sur la
« Prise en charge et contrôle des arboviroses et des fièvres hémorragiques virales
en Afrique »**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public, qu'il est ouvert, au titre de l'année académique 2024-2025 au département de médecine et spécialités médicales de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (U.F.R.-S.D.S.), un Diplôme Inter-Universitaire (D.I.U.) sur la prise en charge et contrôle des arboviroses et des fièvres hémorragiques virales en Afrique.

La capacité d'accueil est de cent quatre (104) étudiants.

I. Contexte de la formation

Les fièvres hémorragiques virales et les arboviroses sont des maladies très diverses dont l'incidence s'est accrue ces dernières années dans tous les pays du monde. En Afrique en particulier, ces maladies émergentes deviennent préoccupantes au fil du temps en raison de leur extension et de leurs morbi-mortalités, mais aussi de l'impact socio-économique important qu'elles engendrent. Elles sont favorisées dans ce contexte par l'insuffisance de connaissances, d'informations et de formations des acteurs de santé et des gouvernants, par la faiblesse des systèmes de santé et les mécanismes de préparation et de réponses souvent défailants. Les épidémies récemment survenues dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont montré avec acuité la faiblesse des systèmes de riposte marquée par une insuffisance de connaissances des acteurs pour la gestion des épidémies liées à ces maladies. Cette formation contribuera ainsi au renforcement de l'organisation et du fonctionnement des institutions chargées des urgences et du contrôle des maladies épidémiques virales et zoonotiques dans les différents pays.

II. Objectif de la formation

La formation vise le renforcement des compétences des apprenants sur la prise en charge, la prévention et le contrôle des arboviroses et des FHV en Afrique .

III. Conditions de candidature et public cible

Le candidat devra :

- être titulaire au moins du baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- fournir la preuve de sa contribution dans la gestion des endémies ou des épidémies de fièvres hémorragiques virales et des arboviroses ou dans la gestion des urgences sanitaires serait un atout.

La formation est ouverte aux profils professionnels suivants :

- médecins, biologistes, pharmaciens, vétérinaires, épidémiologistes et santé publique ;
- ingénieurs dans le domaine de la santé humaine ;
- ingénieurs dans le domaine animale et de l'environnement, entomologistes ;
- techniciens en santé, infirmiers, sages-femmes ;
- sociologues, psychologues, anthropologues, chercheurs des différents domaines, doctorants ;
- spécialistes en communication des risques, administrateurs des services de santé, administrateurs des services publics ou privés.

IV. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- des photocopies légalisées du baccalauréat ou du diplôme équivalent et des diplômes universitaires du candidat ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre de motivation ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance et du certificat de nationalité ;
- une lettre de motivation et une lettre de recommandation ;
- une attestation du supérieur hiérarchique autorisant la participation à la formation en cas d'admission ;
- un engagement à s'acquitter des frais de formation ;
- un certificat de visite médicale attestant l'aptitude du candidat à participer à la formation (visite et contre-visite).

Tout dossier incomplet sera irrecevable.

V. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formation/candidature>) du 15 août au 30 novembre 2024 à 23 h 59 GMT. A cet effet chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> en vue de créer non seulement un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) mais aussi son dossier sur la plateforme et de l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents francs (15 500 F) CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money; Moov money ou Orange money.

L'admission se fera sur examen de dossier par un jury de sélection.

La liste des candidats retenus sera publiée au plus tard le 15 décembre 2024 à l'U.F.R.-S.D.S.

VI. Durée et modalités de la formation

Le D.I.U. comprendra une phase d'enseignement en ligne sur six (6) mois suivis de deux semaines de regroupement en présentiel à Ouagadougou pour la pratique de terrain et les exercices de simulation. La formation sera co-diplômante par les Universités Joseph KI-ZERBO et Paris Sorbonne Nord.

VII. Coût de la formation

Les montants afférents aux coûts annuels de formation du D.I.U. « Prise en charge et contrôle des arboviroses et des fièvres hémorragiques virales en Afrique » sont fixés comme suit :

Statut	Montant en FCFA
Burkinabè	1 500 000
Ressortissants d'un pays membre de l'UEMOA et/ou de la CEDEAO	2 400 000
Ressortissants d'un pays hors CEDEAO	3 500 000

**P. Le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**


Dr Bernard ZOMBA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Ampliation:
- large diffusion